

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS
SECTEUR DES MARCHES PUBLICS
REF : CN

DEC2015_ 0098

DECISION

OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-3 RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE CRÈCHE FAMILIALE ET DE LA MAISON POUR TOUS DES DEUX PARCS DE LA VILLE DE NOISIEL – LOT N°3/CLOISONS – DOUBLAGES - MENUISERIES INTÉRIEURES – FAUX PLAFONDS

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et aux délégations de service public,

VU le Code des Marchés Publics, notamment les articles 20, 26 et 28,

VU l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 11 avril 2014, portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision N°DEC2014_0199 portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2014/049 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs, et notamment le Lot n°3- Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds, conclu avec la Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS, pour un montant de 173.030,28 € HT soit 207.636,34 € TTC.,

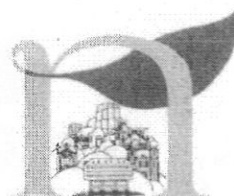
CONSIDERANT qu'il est apparu nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires concernant la dépose des doublages existants, la modification des plafonds et des modifications des cloisonnements sanitaires, qu'il convient d'entériner par voie d'avenant les modifications ainsi apportées,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats «Travaux» et de l'opération « réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs », dont la valeur ne dépasse pas 5.000.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS, sise 24 allée Circulaire 93600 AULNAYS SOUS BOIS, l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2014/049-3 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs – Lot n°3 : Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds, d'un montant en plus-value de 5.935,00 € H.T. (soit 7.122,00 € T.T.C.), portant le nouveau montant global du marché à 178.965,28 € H.T. (soit 214.758,34 € T.T.C), et prenant effet à sa date de notification.

1/2



hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49

place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 15/06/2015

VILLE DE NOISIEL

0098

Suite de la décision N°2015_0098
portant sur la conclusion de l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2014/049-3.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal en AP/CP n° 2009-005 « restructuration de l'ancienne crèche familiale ».

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

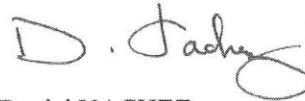
Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 12 JUIN 2015

Le Maire,



Daniel VACHEZ.

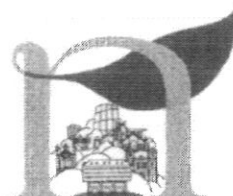


Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	15 JUIN 2015
Affiché le	15 JUIN 2015
Notifié le	
Publié le	15 JUIN 2015

2/2

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 15/06/2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEC 2015 - 0098

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-3

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Ville de Noisiel,
M. le maire, 26 place Emile Menier, Bp35,
77426 Marne-la-Vallée Cedex 2,
Tél. : 01-60-37-73-73,
Courriel : marches@mairie-noisiel.fr

B - Identification du titulaire du marché public.

Société L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS
24 allée Circulaire
93600 AULNAY SOUS BOIS

C - Objet du marché public.

■ **Objet du marché public :**

**Travaux de réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des 2 parcs –
Lot n°3 : Cloisons, doublages, Menuiseries intérieures, faux plafonds**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 173.030,28 €
- Montant TTC : 207.636,34 €

D - Objet de l'avenant.

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Travaux supplémentaires concernant la dépose des doublages existants, la modification des plafonds et les modifications des cloisonnements sanitaires

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

Montant de l'avenant (conformément au devis n°8514-TS1 du 05 mai 2015 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5.935,00 €
- Montant TTC : 7.122,00 €

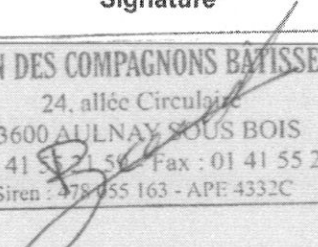
Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 178.965,28 €
- Montant TTC : 214.758,34 €

■ Autres incidences de l'avenant :

Sans objet.

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
D. Bossard Frederic, Président	Aulnay s/Bois le 09/06/2015	 L'UNION DES COMPAGNONS BATISSEURS 24, allée Circulaire 93600 AULNAY SOUS BOIS Tél.: 01 41 55 21 50 Fax : 01 41 55 21 60 Siren : 478 055 163 - APE 4332C

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

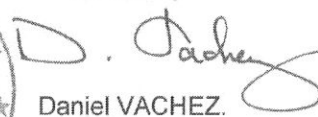
F - Signature du pouvoir adjudicateur.

■ Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

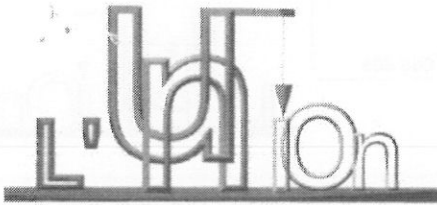
A Noisiel , le 18 JUN 2015

Le Maire,




Daniel VACHEZ.

Aulnay, le 05/05/2015



24 allée circulaire
93600 Aulnay sous Bois

Téléphone: 01 41 55 21 59

Télécopie: 01 41 55 21 60

Mail: union.fb@gmail.com

A/CONCEPT

38 cours Blaise Pascal

91000 EVRY

FB/il

DEVIS N° 8514-TS1

Monsieur,

Suite à notre entretien, veuillez trouver ci-après notre meilleure proposition pour l'affaire :

Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des Deux Parcs à Noisiel (77)

Travaux supplémentaires

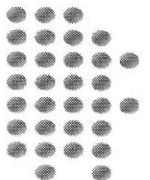
SOIT

Suivant bordereau de prix détaillé ci-joint

TOTAL Hors Taxes HT		5 935.00 €
	T.V.A. 20.0%	1 187.00 €
TOTAL Toutes Taxes Comprises TTC		7 122.00 €

Souhaitant que notre offre retienne favorablement votre attention,
Recevez nos salutations distinguées.

M. BOSSARD



Devis N° 8514-TS1

Chantier Réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la Maison pour Tous des

Opération : Travaux supplémentaires



Obs	Code Article	Désignation	U	Qté	P.U. HT	P.T. HT
		Moins value				
	1	Plafond dalles 600 x 600 Tonga salle d'activité n°1	m ²	62	41.00 €	2 542.00 €
	2	Cloisonnement stratifié	m ²	22	180.00 €	3 960.00 €
	3	Parois séparatrice	u	1	72.00 €	72.00 €
		sous-total MOINS VALUE				6 574.00 €
		PLUS VALUES				
	1	Plafond plaque perforés salle d'activité n°1	m ²	62	76.00 €	4 712.00 €
	2	Cloison sèche hydro pour sanitaire	m ²	28	54.50 €	1 526.00 €
	3	Bloc-porte sanitaire 204x80	u	1	321.00 €	321.00 €
	4	Panneaux acoustique	u	1	175.00 €	175.00 €
	5	Dépose ensemble doublage et mise en decharge	ens	1	5 775.00 €	5 775.00 €
		10115 € m ² sous-total PLUS VALUES				12 509.00 €
		+ 1400 1500 m ³				
MONTANT TOTAL HT						5 935.00 €
TVA					20.0%	1 187.00 €
MONTANT TOTAL TTC						7 122.00 €